

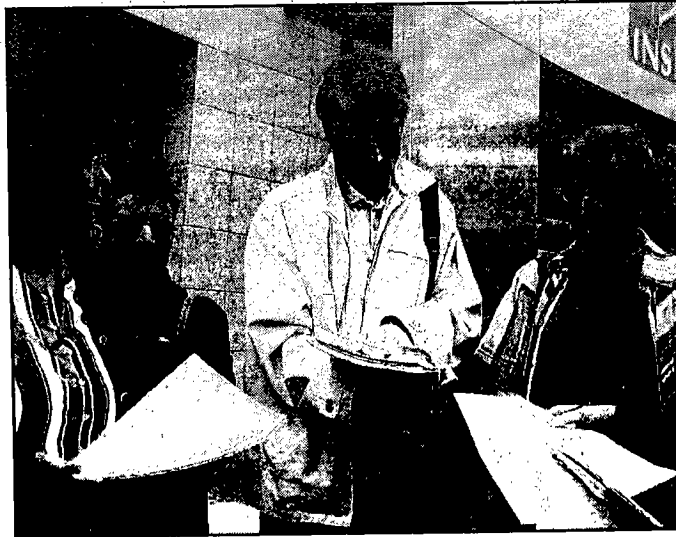
# À Nantes, le personnel de l'ancien Tripode demande une campagne de scanners

**Connaître les conséquences de la présence d'amiante dans le Tripode sur les 1 550 fonctionnaires de l'Insee, des Affaires étrangères ou du Trésor qui y ont travaillé passe par une étude épidémiologique.**

Demandée depuis 1992, le principe de cette étude a été admis en 2000. Mais pour l'instant les syndicats ne sont

pas d'accord avec les méthodes d'analyse. « On ne nous a pas associés à l'élaboration du projet. Aucune concertation sur le cahier des charges et les aspects techniques n'a eu lieu avec les représentants du Comité d'hygiène et de sécurité (CHS) et les syndicats », explique Jean-Pierre Cailler représentant CGT au CHS.

Jusqu'en 2003, six des trente ouvriers professionnels (électriciens, plombiers et menuisiers...) au contact direct



Les représentants des personnels ayant travaillé dans le Tripode ont signifié hier leur désaccord sur les méthodes choisies par le ministère.

d'éléments amiantés, affectés dans cet immeuble de dix-huit étages, sont décédés. Depuis juillet dernier, cinq employés, soumis à une exposition passive, sont décédés d'un cancer.

## **Scanners plus efficaces que les radios**

La méthode de comparaison choisie pour l'étude, entre différents groupes d'employés ayant travaillé dans l'im-

meuble, ne satisfait pas l'intersyndicale. Elle estime qu'il est nécessaire d'assurer un rapprochement entre l'état de santé des employés du Tripode et celui de fonctionnaires d'autres ministères dans d'autres locaux.

« En outre, le ministère des Finances a imposé dans l'appel d'offre de ne prendre en compte que les examens déjà effectués et les décès avant

fin 2003. Or toutes les autorités médicales et les études effectuées montrent que l'examen spirométrique (capacité respiratoire) et les radios pulmonaires ne sont pas de bons tests de dépistage de l'exposition à l'amiante. Les radios ne détectent que 20 % des plaques pleurales. Or nous atteignons le délai d'exposition où les plaques pleurales commencent à apparaître. Autant dire qu'une étude menée sur cette base est quasi sûre de ne rien constater », déplorent les représentants de l'intersyndicale qui réclament une campagne de scanners sur un groupe d'agents volontaires ayant un temps d'exposition situé entre dix et vingt ans.

## **« Sûrs d'avoir raison »**

« Notre vœu est désormais de nous retrouver autour d'une table avec les représentants du ministère. Nous sommes prêts à intervenir directement auprès du ministre et à lancer une pétition auprès de l'ensemble du personnel. Nous sommes sûrs d'avoir raison de nous accrocher sur ce dossier », ajoute Jean-Pierre Cailler. L'enjeu, il est vrai, est d'importance.

E.C.

# Face aux risques de cancers, les syndicats CFDT, CGT et FO contre-attaquent Tripode : les anciens salariés inquiets



**Le Tripode était bourré d'amiante. Quels ont été les effets sur la santé de ceux qui y travaillaient. Après avoir fait la sourde oreille, le ministère de l'Économie vient d'accepter une enquête. Mais les conditions proposées sont contestées par les syndicats.**

Les jours du Tripode sont comptés (1). Dans les coursives de ce bâtiment perché au-dessus de la Loire, les ouvriers s'affairent au désamiantage. Tout devrait être terminé à la fin du mois d'octobre. Une opération menée avec la plus extrême prudence. Les ouvriers travaillent par vacations de deux heures, équipés de masques alimentés par de l'air puisé à l'extérieur.

Quant aux fonctionnaires de l'Insee, du Trésor, ou du ministère des Affaires étrangères passés par ces bureaux pendant de longues années, l'heure est aujourd'hui à l'inquiétude. Depuis plusieurs années, les organisations syndicales reprochent à l'État de ne pas vouloir faire la lumière sur les décès constatés depuis l'abandon de cet immeuble de dix-huit étages: « Certains ouvriers, menuisiers, électriciens, six jusqu'en 2003, en contact direct avec des plaques d'amiante, sont décédés. C'est aujourd'hui au tour de salariés qui ont été exposés passivement à l'amiante de mourir de cancers. L'un au moins, décédé d'un cancer de la plèvre, relève d'une exposition à l'amiante », notent les représentants syndicaux CFDT, CGT et FO.

Ça bouge pourtant. Mais pas tou-



Archives Franck Dubray

*Le Tripode est l'un des plus gros chantiers français de désamiantage.*

jours comme le souhaiteraient les syndicats. Le ministère des Finances vient en effet de donner son feu vert à une enquête épidémiologique. Elle sera réalisée par Sepia, un organisme indépendant. Mais pas dans les conditions souhaitées par les représentants syndicaux. L'étude ne devrait prendre en compte que les examens radiologiques et spirométriques. « Toutes les autorités médicales et les études effectuées montrent que l'examen spirométrique n'est pas un bon test de dépistage de l'exposition à l'amiante et que les radios ne détectent qu'entre 20 % (d'après les résultats collectés par les personnels des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire) et 50 % (pour les personnels de Jussieu) des plaques pleurales »,

protestent la CGT, FO et la CFDT. « **Autant dire qu'une étude menée sur cette base est quasi sûre de ne rien constater.** »

## Scanners

Les trois organisations syndicales proposent une campagne de scanners sur un groupe d'agents volontaires ayant un temps d'exposition long (dix, quinze, vingt ans). Mais le ministère de l'Économie fait pour l'instant la sourde oreille. Et refuse toute explication. « Nous ne souhaitons pas nous exprimer sur le sujet », explique la direction de l'Insee à Nantes. De fait, l'administration avance avec la plus extrême prudence sur le dossier de l'amiante. La France fait en

effet partie des pays qui ont traîné des pieds avant de se décider à interdire ce produit à la fin des années 1970. Cette matière fibreuse présente en effet de nombreux avantages. Elle a longtemps été utilisée pour protéger bateaux et logements contre les incendies. Mais les particules d'amiante sont aussi une menace terrible pour la santé. Elles se fixent dans les poumons et provoquent des cancers de la plèvre, dix, vingt, trente ans après l'exposition.

**Patrice MOYON.**

(1) Le Tripode est fermé définitivement depuis mars 1994. Entre 1 500 et 1 700 personnes y ont travaillé.